

Déclaration ministérielle du 7^{ème} Forum mondial de l'eau

13 avril 2015

Nous, ministres et chefs de délégations réunis à Gyeongju, en République de Corée, le 13 avril 2015, à la Conférence ministérielle du 7^{ème} Forum mondial de l'eau intitulé «L'Eau pour notre avenir» ;

Réaffirmant les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulées « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement » (A/RES/64/292), « Le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement » (A/RES/68/157), « Décennie internationale d'action, 'L'eau, source de vie', 2005-2015 » (A/RES/58/217), « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, 2013 » (A/RES/65/154), ainsi que la résolution du Conseil des droits de l'homme intitulée « Le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement » (A/HRC/27/7),

Réaffirmant les engagements pris dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (« Rio + 20 »), « L'avenir que nous voulons »,

Reconnaissant les défis liés à l'eau auxquels le monde est confronté, ainsi que la nécessité urgente de les traiter d'une manière durable,

Saluant les objectifs de développement durable liés à l'eau, proposés par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Reconnaissant les contributions notables que les précédents Forums mondiaux de l'eau (FME) et le Sommet de l'eau de Budapest, ont apportées, en s'engageant à traiter les défis liés à l'eau, et réaffirmant la Déclaration ministérielle du 6^{ème} Forum mondial de l'eau, « Le Temps des Solutions », tenu à Marseille, France, 2012,

Reconnaissant, en outre, que la gestion durable des ressources en eau est de la responsabilité collective de toutes les parties prenantes,

Reconnaissant que les ressources en eau sont vitales pour le développement durable pour tous

les pays du monde, en particulier, pour les pays en développement, y compris les pays les moins avancés,

Mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux, y compris au niveau du bassin. Et ceci, sur la base, entre autre, de la planification de l'eau, de la participation du public et de la gestion saine des infrastructures matérielles et des systèmes naturels pour pouvoir s'attaquer efficacement aux défis liés à la sécurité de l'eau,

Reconnaissant, également, la nécessité de passer des « Solutions », identifiées au cours des précédents FME pour résoudre les défis liés à l'eau, à une « Mise en œuvre »,

Prenant en considération, le cas échéant, les « Recommandations Daegu-Gyeongbuk » qui ont été soumises aux ministres, et saluant les nombreuses contributions et les efforts des processus : thématique, régional et Science et Technologie,

Déclarons notre volonté politique de traduire nos engagements pris par la présente Déclaration, dans les politiques, les plans et les actions au niveau national et d'intensifier nos efforts communs pour faire avancer la coopération dans le domaine de l'eau, à l'échelle mondiale comme suit:

1. Nous réaffirmons que l'eau est au cœur du développement durable. Nous soutenons l'inclusion d'un objectif unique pour l'eau et des cibles associées à l'eau dans l'agenda pour le développement de l'après 2015. Nous notons que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et son rapport équilibré avec la nourriture et l'énergie, sont importants pour faire face efficacement aux besoins alimentaires et énergétiques grandissants, à l'égard du développement durable.

2. Nous réaffirmons notre engagement sur le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, assurant pour tous, un accès progressif à l'eau et à l'assainissement.

3. Nous soulignons que l'eau est l'un des enjeux majeurs dans la lutte contre le changement climatique. À cet égard, nous sommes résolus à travailler ensemble pour obtenir des résultats positifs lors de la 21^e Conférence des Parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations

Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tout en reconnaissant l'importance des questions liées à l'eau dans le changement climatique.

4. Nous reconnaissons le rôle prépondérant des pays riverains sur l'avancement de la coopération en matière d'eaux transfrontalières. Nous reconnaissons que la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau basée sur des solutions gagnant-gagnant, peut contribuer au développement durable et à la saine gestion des eaux transfrontalières entre les pays riverains, ainsi qu'à la paix et à la stabilité des nations. Nous sommes déterminés, en outre, à consolider les engagements et les recommandations sur la coopération pour les eaux transfrontalières, pris lors des précédents FME et du 7^{ème} Forum mondial de l'eau. Nous notons le rôle clé des Nations Unies dans la promotion de la coopération internationale en matière d'eau au niveau planétaire. Plusieurs des principes des conventions internationales pertinentes sur l'eau peuvent être utiles à cet égard.

5. En prenant note des résultats de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, nous reconnaissons le besoin urgent de prendre des mesures préventives et de renforcer la résilience et la préparation vis-à-vis des catastrophes liées à l'eau aux niveaux : national, régional et international. Il est essentiel de développer des mécanismes de réponse systématique et efficace pour faire face à l'augmentation des risques et à l'incertitude des catastrophes liées à l'eau. Nous soulignons que la GIRE soutenue par la gestion appropriée des terres au niveau du bassin est cruciale pour la gestion et la planification durables de l'eau. Cela comprend l'amélioration de la prévention, de la résilience et de la préparation face aux catastrophes liées à l'eau, qui sera basée sur une saine gestion des systèmes naturels et des infrastructures adéquates.

6. Nous mettons l'accent sur l'importance de la coopération internationale et du partenariat entre les pays développés et en voie de développement, entre les organismes d'aide internationale, les institutions financières, les organisations intergouvernementales concernées et d'autres parties prenantes. Nous soulignons, le cas échéant, le partenariat entre les secteurs public et privé dans la lutte contre les défis mondiaux liés à l'eau, y compris les institutions liées au climat tels que l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

7. Nous soulignons le rôle crucial de la science et de la technologie pour ouvrir la voie partant des « Solutions » pour résoudre les défis liés à l'eau pour aller vers la « Mise en œuvre ». Cela, grâce à l'application de technologies innovantes et applicables aux politiques et à travers la construction de plans d'action solides et efficaces reliant science, technologies, politiques et pratiques. Nous partageons une compréhension commune concernant la nécessité d'établir des politiques et des règlements publics sains, fondés sur la science et pris en charge par des mécanismes institutionnels appropriés. Nous insistons, en particulier, sur l'importance de la convergence des technologies d'information et de communication (TIC), sur la gestion et la planification intelligentes de l'eau. Nous appelons les pays à promouvoir, d'une part, le partage des connaissances et, d'autre part, le développement et le déploiement des savoirs scientifiques et des technologies innovantes. Cela pour faciliter le financement, l'investissement, l'éducation, la formation et le renforcement des capacités, en particulier pour les pays en développement. Afin, également, de développer et de diffuser des modèles d'affaires concrètes en vue de promouvoir la coopération entre les parties prenantes concernées par l'eau. À cet égard, nous saluons l'inauguration du processus Science et Technologie dans le Forum mondial de l'eau et nous sommes déterminés à profiter de son progrès et à renforcer davantage la participation dans le processus.

Nous soutenons les résultats du 7^{ème} Forum mondial de l'eau. De plus, nous attendons avec impatience la « Feuille de route pour la mise en œuvre », avec son système de surveillance pertinent. Ceci pourrait être considérée comme une référence permettant d'établir des lignes directrices pour la mise en œuvre et la surveillance des objectifs liés à l'eau dans l'agenda pour le développement de l'après 2015. Nous saluons, en outre, les résultats du processus du 7^{ème} Forum mondial de l'eau, « Actions Daegu-Gyeongbuk en matière d'eau pour les villes et les régions durables » et son réseau d'autorités locales et régionales. Nous saluons aussi, le processus en cours dans les FME concernant la création du « Service d'assistance à la législation liée à l'eau », destiné à servir d'outil de soutien pour les réseaux de parlementaires.

Nous remercions le gouvernement et le peuple de la République de Corée, la ville métropolitaine de Daegu, la province de Gyeongsangbuk-do et le Conseil mondial de l'eau pour leur soutien dans l'organisation de la Conférence ministérielle du 7^{ème} Forum mondial de l'eau. Et nous recommandons au gouvernement de la République de Corée de soumettre la présente déclaration, pour examen, aux États membres et aux organismes appropriés des Nations Unies.

/Fin/